



AGE QUOD AGIS

Assemblée générale du 15 décembre 2023

Rapport financier de l'exercice 2022-2023

Les comptes du club

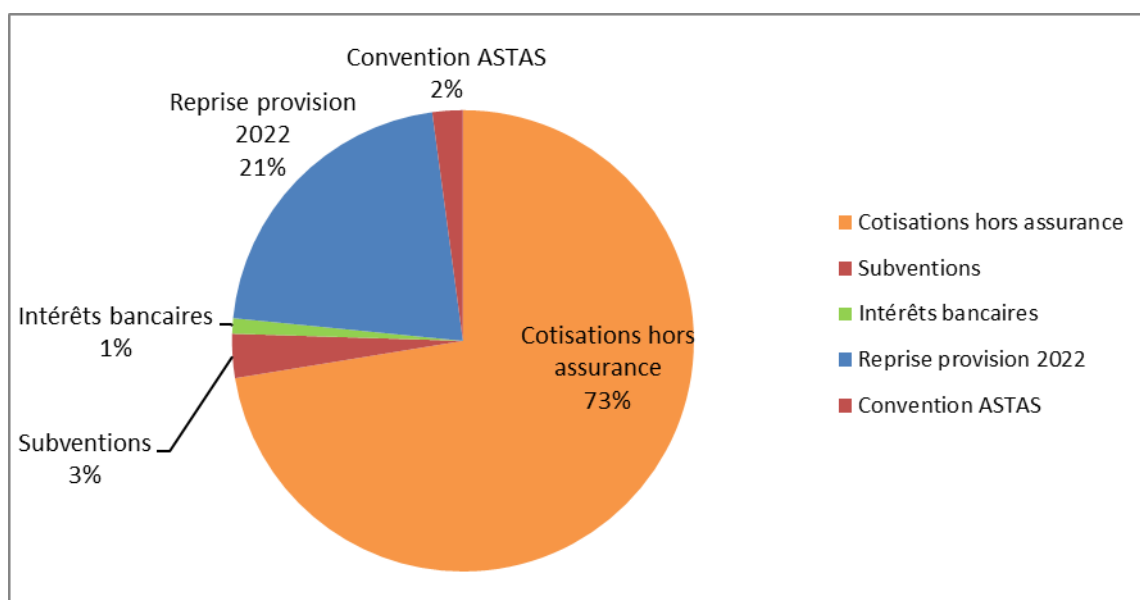
Le club dispose de deux comptes, un compte courant et un livret A association.

Le solde bancaire du compte courant au 31/08/2022 était de **5986.70 €**.

L'exercice de la saison 2022-2023 s'est conclu avec **un résultat négatif de 1569.94 €**. Soit un solde comptable du compte courant au 31/08/2023 de **4416.76 €**.

Le solde bancaire du compte courant à ce jour est de **13113.93 €**.

Les recettes du club



Cotisations et licences

Le tarif de la cotisation a été maintenu à **195 €** et reconduit cette année pour la 10^{ème} saison consécutive.

Ce tarif comprend :

- L'accès aux séances d'entraînement et de formation en piscine le mardi soir,
- La licence FFESSM,
- La possibilité de participer aux fosses plongée ou apnée organisées 1 fois par mois,
- L'encadrement des plongées d'exploration (lors de sorties en milieu naturel),
- Le prêt de matériel (selon le stock disponible).

Le nombre d'adhérents est en légère régression : 54 adhérents, 55 licences dont 1 jeune et 3 licences passager ont été délivrées.

Le total des cotisations et licences 2022-2023 est de **10198 €**.

La convention permettant d'accueillir les membres du club de Thales (Les Grenouillards) a été renouvelée à **300€**.

Subventions

Les subventions qui aident au fonctionnement de l'association proviennent :

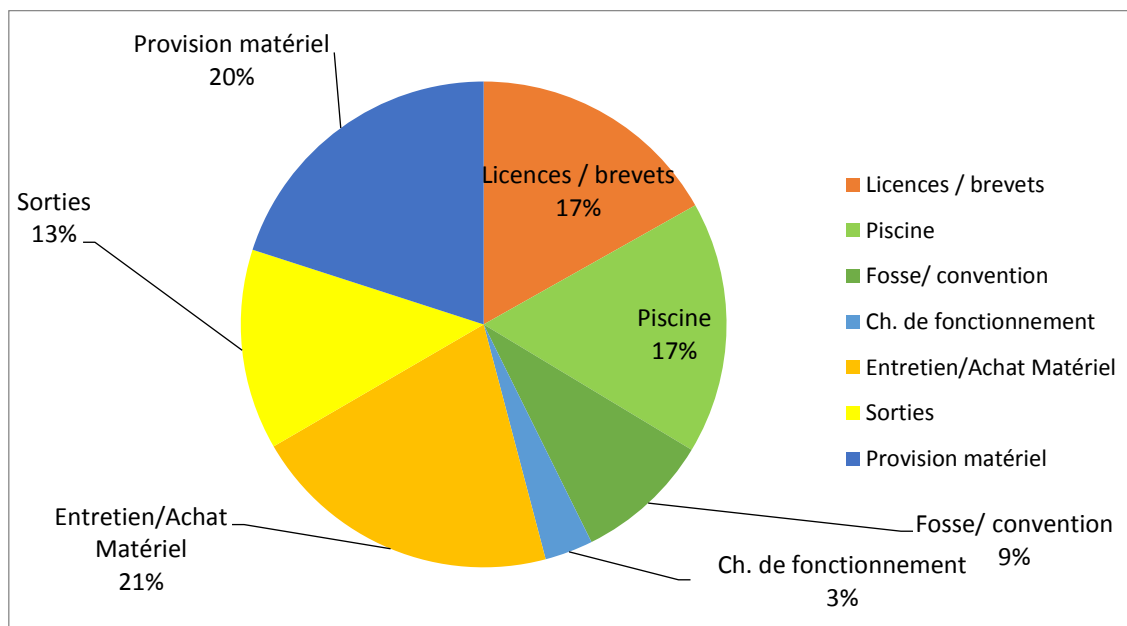
- De la mairie de Montfort L'Amaury : 200 € (+10%),
- Du conseil général des Yvelines : 284 € (+40%)

Produits exceptionnels

151.15€ proviennent des intérêts d'épargne du livret du club (X 3 par rapport à 2021)

Le club AQA maintient une réserve de fonctionnement, destinée au financement de gros matériel et à combler le déficit lié aux saisons difficiles. La réserve sur le livret A est maintenue à **11131.48 €**.

Les dépenses du club



Licences / Brevets

La cotisation inclut systématiquement le coût de la licence (43 € pour 2023). Licences 2023 : **2478 €**

Le club prend en charge les brevets et certificats pour les adhérents formés dans le cadre d'AQA (15€ par carte en augmentation de 25%).

Cette saison nous avons 3 N1, 1 initiateur en apnée et 1 initiatrice en plongée.

Le niveau d'assurance est laissé au choix de l'adhérent et s'ajoute au montant de la cotisation. Le club se chargeant d'enregistrer et de régler les licences pour tous et l'assurance souhaitée.

Piscine / fosse

La facturation SIVOM est calculée à partir du nombre d'adhérents par séance :

⇒ **3 €** / entrée (+ coût d'édition de nouvelle carte d'entrée Adhérent : **4 €**)

La facture de la piscine pour l'année 2022 est de **2516 €** soit plus 800 entrées pour les 33 séances.

Pour la saison 2023-2024, un nouveau tarif sera appliqué et la facturation se fera par lignes d'eau occupées et non plus par entrée.

Le coût d'un créneau de la fosse UCPA est de **145€** (141 € la saison précédente), soit pour cette saison 2022-2023 une facture de **1305 €** pour 19 séances.

Pas de dépense de fosse apnée pour cette saison.

La convention avec la base fédérale de Beaumont a été renouvelée à **50€**.

Sorties

Pour les sorties techniques ou d'explorations, l'association prend en charge le coût des plongées des encadrants.

Trois sorties club ont été organisées avec encadrement :

- Lézardrieux en mai 2023,
- L'Estartit en juin 2023,
- Arzon en juin 2023.

Coût des sorties : **2000.38 €**

Une sortie sans encadrement au Mexique à La Paz en octobre 2022 a également été organisée.

Matériel

- Achat de matériel :
 - Vidéoprojecteur : **125 €**
 - Reprise de gilets et détendeurs du club NCR : **970 €**
 - 4 ordinateurs de plongée Mares : **632 €**
 - Petits matériels (anti-buée...) : **37.14 €**
- Entretien du matériel :
 - Gonflages de bloc : **249 €**
 - Réépreuve de 7 blocs : **1066 €**
- Recyclage et stage initial TIV : **240 €**

Charges de fonctionnement

Ce poste inclut les frais de gestion bancaire, l'assurance et affiliation du club, les journées FFESSM, une participation au pot de l'AG, la galette de janvier. Cette saison, les charges sont de **481.24 €**

Bilan comptable – 2022-2023

Recettes	2021-2022	2022-2023 budget	2022-2023 recette	Dépenses	2021-2022	2022-2023 Budget	2022-2023 Dépenses
Cotisations hors assurance	7 052,00 €	9 700,00 €	10 198,00 €	Frais de gestion	7,98 €	30,00 €	5,04 €
				Dépenses manifestations, expositions	55,65 €	150,00 €	275,80 €
Subventions :				Achat matériel			
Etat				Achat équipement	285,00 €	2 500,00 €	1 726,98 €
Département	200,00 €	234,00 €	234,00 €	Entretien/Renouvellement équipement	2 197,50 €	1 000,00 €	1 379,65 €
Montfort	180,00 €	180,00 €	200,00 €	Locations d'installations :			
				Piscine	1 125,00 €	1 300,00 €	2 516,00 €
Participation membres :				Fosses	499,50 €	1 800,00 €	1 305,00 €
Autres (certificats, stages)				Etangs de Hollande / Beaumont	33,00 €	50,00 €	50,00 €
Dons (excédent sorties)				Achats licences	2 536,68 €	2 100,00 €	2 478,00 €
				Brevets	96,00 €	100,00 €	45,00 €
Autres recettes :				Affiliations nationale & départementale	11,00 €	164,00 €	175,40 €
Intérêts Livret d'épargne	54,62 €	60,00 €	151,15 €	Sorties (encadrement)	722,11 €	1 000,00 €	2 000,28 €
Convention club ASTAS	300,00	300,00 €	300,00 €	Formations	0,00 €	150,00 €	240,00 €
				Assurances (ass. Dirigeant)	127,45 €	130,00 €	133,32 €
				Autres			322,00 €
Total produits		10 474,00 €	11 083,15 €	Total charges		10 474,00 €	12 652,47 €

Budget prévisionnel – 2023-2024

Recettes	2022-2023	2023-2024 budget	Dépenses	2022-2023	2023-2024 Budget
Cotisations hors assurance	10 198,00	9 500,00 €	Frais de gestion	5,04	10,00 €
			Dépenses manifestations, expositions	275,80	150,00 €
Subventions :			Achat matériel		
Etat			Achat équipement	1 726,98	1 545,00 €
Département	234,00	250,00 €	Entretien/Renouvellement équipement	1 379,65	600,00 €
Montfort	200,00	200,00 €	Locations d'installations :		
			Piscine	2 516,00	3 000,00 €
Participation membres :			Fosses	1 305,00	1 600,00 €
Autres (certificats, stages)			Etangs de Hollande / Beaumont	50,00	50,00 €
Dons (excédent sorties)			Achats licences	2 478,00	2 000,00 €
			Brevets	45,00	100,00 €
Autres recettes :			Affiliations nationale & départementale	175,40	175,00 €
Intérêts Livret d'épargne	151,00	160,00 €	Sorties (encadrement)	2 000,28	1 000,00 €
Convention club ASTAS	300,00	300,00 €	Formations	240,00	50,00 €
			Assurances (ass. Dirigeant)	133,32	130,00 €
Total produits		10 410,00 €	Total charges		10 410,00 €

Hervé BIENVENU : Président

Francis MAGRON : Trésorier

